Envoyé en préfecture le 29/07/2022
Reçu en préfecture le 29/07/2022
Affiché le
ID : 064-216405118-20220708-2022_66D-DE

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ATLANTIQUES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAUVAGNON

Séance du 08 juillet 2022

L'an deux mille vingt-deux le huit juillet à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAUVAGNON, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur PEYROULET Bernard, Maire.

Présents : Mmes et MM BAREILLE, CAPDEVIOLLE, CAYRON, CHAPOTHIN, GELIZE, HUSTET, LACROIX, LAFAILLE, LALANNE, LANDRIEU, LAPLACE-NOBLE, LENOIR, MALABAT, PEYROULET, REIMANN, SENTAURENS, TADDEI, VIRLOGEUX**********
Absent ayant donné procuration : Mme BERGÉ (M. PEYROULET)***
Absents excusés : MM. DOUARD, CAMPOS, CUYALA-PROVENCE, ALLANOT.******
Secrétaire de séance : M. CAYRON.

Objet : Finances - Tarifs Restauration scolaire : Année Scolaire 2022/2023

Monsieur le Maire rappelle la volonté de la municipalité de favoriser l'accès de tous les enfants à ses services municipaux.
À ce titre, il propose de s'inscrire dans une démarche de tarification sociale et solidaire à compter du 1er septembre 2022.
De plus, il précise que l'État apporte un soutien financier à la mise en place de cette tarification avec la mesure « Cantines à 1€ » soumise à la signature d'une convention avec la collectivité.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

FIXE comme suit les tarifs de restauration scolaire définis en fonction de la valeur du quotient familial:

	QF <750	751<QF<950	951<QF<1 200	1201<QF<1500	QF>1501
Élève résidant dans la commune	1€	3€	3.39€	3.7€	4€

- Élève résidant dans la commune
avec Panier repas et Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.) : 1.36 €

- Elève résidant dans une commune extérieure :
  Sans Panier repas et Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.) 4.80 €
  Avec Panier repas et Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.) 1.92 €

- Adultes 5.35 €

CHARGE Monsieur le Maire de toutes les démarches dans le cadre du dispositif « Cantine à 1€ »

Cette délibération annule et remplace la délibération n° 2022-61D

Ainsi délibéré les jour mois et an que dessus.

Pour copie conforme certifié exact.

Le Maire,
Bernard PEYROULET

Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué

MAIRIE DE SAUVAGNON Pyrénées-Atlantiques

NOMBRE DE MEMBRES		
Exercice	Présents	Votants
23	18	19
CONVOCATION		
Date :	05/07/2022	
Affichage :	05/07/2022	

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le :
Publication le :
N° 2022-66D